

**COMPTE RENDU DU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, DAGUIN Paul, BRIANTAIS Catherine, PELISSON Patricia, TAILLANDIER Isabelle, MARTIN-CHUDEAU Patricia, GANACHE Jean-Michel, BIZEUL Claude, LEBRETON Didier

Etaient absents et excusés : TAILLANDIER Vincent excusé, PELTIER Serge excusé donne pouvoir à GANACHE Jean-Michel.

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné Stéphanie LAHAYE, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 12
Quorum : 07
Présents : 10
Votants : 11

2025.06.17.01	Tarifs communaux
----------------------	-------------------------

Madame Le Maire propose les tarifs suivants au conseil municipal :

LOCATION HALL DE LA SALLE DU TEMPS LIBRE

Le Conseil Municipal a accepté que le hall de la Salle du Temps Libre soit loué pour un vin d'honneur lorsque la Salle Polyvalente est occupée et que la Salle du Temps Libre est disponible.

La décision de réserver le hall n'est envisageable qu'au moment de la manifestation, afin de ne pas entraver une éventuelle location de la Salle du Temps Libre.

Les tarifs de location du hall pour un vin d'honneur seront les mêmes que ceux appliqués pour la salle polyvalente, soit :

- **55 €** pour les « divers commune* »
- **80 €** pour les « hors commune »

LOCATION DES SALLES

SALLE POLYVALENTE (80 personnes)			
		AVEC OU SANS CUISINE	FORFAIT* CHAUFFAGE
JOURNEE	Associations communales	GRATUIT	25 €
	Divers Commune*	180 €	25 €
	Hors commune	260 €	25 €
WEEK-END ou 2 JOURS CONSECUTIFS	Associations communales	GRATUIT	50€
	Divers commune	235 €	50€
	Hors commune	340 €	50€
VIN D'HONNEUR	Associations communales	GRATUIT	12.5 €
	Divers commune	55 €	12.5 €
	Hors commune	80 €	12.5 €
REUNION CONCOURS OU EXPOSITION	Associations communales	GRATUIT	25 €
	Divers commune	55 €	25 €
	Hors commune	80 €	25 €

* Le forfait chauffage est appliqué automatiquement du 1^{er} Novembre au 31 mars de l'année suivante.

- En cas de location à la demi-journée par une association communale le forfait chauffage sera cumulé à l'année afin d'atteindre un minimum de 15€.

SALLE DU TEMPS LIBRE (270 personnes)				
		SANS CUISINE	AVEC CUISINE	FORFAIT CHAUFFAGE*
JOURNEE	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	35 €
	Divers Commune*	180 €	260 €	35 €
	Hors commune	260 €	390 €	35 €
WEEK-END OU 2 JOURS CONSECUTIFS	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	70 €
	Divers commune	235 €	340 €	70 €
	Hors commune	340 €	505 €	70 €
VIN D'HONNEUR	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	17,5 €
	Divers commune		75 €	17,5 €
	Hors commune		120 €	17,5 €
REUNION CONCOURS OU EXPOSITION	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	35 €
	Divers commune	75 €		35 €
	Hors commune	120 €		35 €
AUTRE	Club	70 €		35 €

* Le forfait chauffage est appliqué automatiquement du 1^{er} Novembre au 31 mars de l'année suivante.

LOCATION VIDEO-PROJECTEUR

- 30,00 € pour les particuliers
- Gratuité pour les associations

LOCATION DU PODIUM

- Pour les associations 4 gratuités par an pour l'intégralité du podium, caution de 300 €, puis 30 € par location.
- Pour les particuliers : 50 € pour les 8 premiers m² puis 4 € par 2 m² supplémentaires, caution de 300 €

LOCATION DE L'AMPLIFICATEUR

- 30,00 € pour les particuliers
- Gratuité pour les associations

CONCESSIONS EN TERRE ET CINERAIRES

Concession en terre :

30 ANS	50 ANS
---------------	---------------

ADULTE	300 €	500 €
ENFANT	50 % du prix de la concession adulte = 150 €	50 % du prix de la concession adulte = 250 €

Concession cinéraire :

	15 ANS	30 ANS	50 ANS
EMPLACEMENT + CAVURNE	150 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)	300 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)	500 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)

TARIF PÊCHE 2023

	Commune	Hors commune
A l'année	25 €	35 €
A la journée	3.50	5 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les tarifs communaux comme présentés ci-dessus
- **DE DIRE** que la présente délibération annule et remplace la délibération 2024 18 04 07 du 18 avril 2024.

2025.06.17.02	Modifications numérotations habitations villages
----------------------	---

Vu la délibération 2012.11.20.07 du 20 novembre 2012 portant sur la numérotation des habitations dans les villages.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Madame le Maire expose la demande reçue :

- ✓ Me Veillard, demandent un numéro d'habitation suite à la rénovation sa résidence, au lieudit la Bussonnière, parcelle WA 92.

Il est proposé d'attribuer le 956 à la propriété.

- **D'AJOUTER** le numéro exploitation dans certain village tel que présenté ci-dessous :

Le 956, est attribué à la parcelle WA 92

Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations-		
--	--	--

IDEALIS	REPLACEMENT DES ELECTRODES	116.40 €
---------	-------------------------------	----------

QUESTIONS DIVERSES

- **Eglise de Rannée**

La dernière subvention attendue (DSIL) pour les travaux de la 1^{ère} tranche de l'église a été versée ce mois-ci :

Pour mémoire :

Montant total des travaux : 346 139.67 € TTC

Subventions reçues : 250 260.41 € soit 72 % de subvention.

Pour information une réunion se déroulera le 30 juin 2025 en présence de Mr Harel de Vitré communauté et du cabinet Baizeau architecte

- **Travaux cimetière :**

La DETR a rejeté la demande de subvention pour les travaux du cimetière.

Intervention de Mr Teddy Regnier président de Vitré communauté pour la présentation du PLUI, adopté en février 2025, au conseil municipal.

Date du prochain Conseil Municipal : 29 juillet 2025

La séance est levée à 22h45

➤ *Page de signatures*

MOREL Karine

LAHAYE Stéphanie

DAGUIN Paul

BRIANTAIS Catherine

GANACHE Jean-Michel

PELISSON Patricia,

TAILLANDIER Isabelle

PELTIER Serge
Excusé donne pouvoir à
GANACHE Jean-Michel.

MARTIN-CHUDEAU Patricia

LEBRETON Didier

BIZEUL Claude

TAILLANDIER Vincent

Excusé